

# ASSURANCE-VIE EN EUROS

Aider un enfant proche de vous  
à prendre un bon départ

É P A R G N E  
INDIVIDUELLE

TREMPLIN MUTEX PLUS



## UN CAPITAL POUR BIEN COMMENCER SA VIE D'ADULTE...

Vous souhaitez aider un enfant, proche de vous, à prendre un bon départ dans la vie en lui donnant les moyens financiers de réaliser ses projets : poursuite de ses études, installation de son appartement, achat de sa première voiture...

Votre Mutuelle vous propose **Tremplin Mutex Plus**, un contrat d'assurance-vie en euros souscrit au nom de l'enfant, qui vous permet de lui constituer un capital en toute prudence et à votre rythme.



## TREMLIN MUTEX PLUS

---

### ⊗ La protection de votre épargne

Avec Tremplin Mutex Plus, votre épargne\* est gérée dans les meilleures conditions car majoritairement investie sur des obligations, et ne subit pas les aléas des marchés financiers.

*\* Épargne soumise à frais de gestion annuelle*

### ⊗ La souplesse de vos versements

Vous pouvez effectuer :

- des **versements libres** (au minimum 150 € à la souscription et 75 € pour les suivants) à l'occasion d'un événement comme un anniversaire, la réussite d'un examen,...
- des **versements programmés** (à partir de 30 € par mois) pour constituer progressivement un capital
- un **versement unique** sous la forme d'une donation.

Le contrat comporte des frais sur les versements et des frais sur encours.

### ⊗ Le choix de la date de disponibilité du capital

Si vous souhaitez effectuer une donation, en tant que donateur, vous pouvez décider, en signant un pacte adjoint, de l'âge (entre 18 et 25 ans) auquel l'enfant (le donataire) disposera de son capital pour financer ses études, s'installer dans la vie ou réaliser son projet.

---



### PERFORMANCE DU FONDS EUROS EN 2019 : 1,25%

Les rendements passés ne constituent pas une garantie des résultats futurs et ne sont pas constants dans le temps.

(\*) Net de frais et hors prélèvements sociaux



---

## LES AVANTAGES FISCAUX DE L'ASSURANCE-VIE COMBINÉS À CEUX DES DONATIONS D'ARGENT

### Une fiscalité avantageuse

Le capital est disponible pour l'assuré ; il bénéficie de la fiscalité de l'assurance-vie. En cas de rachat, seuls les intérêts sont imposables en fonction de la durée du contrat. Plus on laisse du temps à l'épargne, plus le taux du prélèvement libératoire sera bas en cas de rachat.

Si vous choisissez d'effectuer des versements libres ou programmés d'un montant raisonnable par rapport à vos revenus, ces sommes seront considérées comme un "présent d'usage" et vous n'aurez aucune déclaration fiscale à effectuer.

En décidant de constituer un capital significatif à votre enfant ou petit-enfant, vous pouvez choisir de réaliser une donation en abattement d'impôt jusqu'à 100 000 € pour un enfant et 31 865 € pour un petit-enfant (chiffres 2019), renouvelable tous les 15 ans. Cette épargne définitivement acquise par le donataire fait l'objet d'une déclaration auprès de l'administration fiscale.

---

# NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

---



## Quels sont les avantages de Tremplin Mutex Plus ?

Tremplin Mutex Plus a pour objectif de constituer un capital pour aider un enfant (même sans lien de parenté) à bien démarrer dans la vie. Ce contrat **s'inscrit à la fois dans le cadre fiscal de l'assurance-vie et celui des donations** de sommes d'argent.

## À quel moment mon petit-fils percevra-t-il le capital ?

Tant qu'il est mineur, le contrat est placé sous la responsabilité de ses parents qui, sous réserve de votre accord en présence d'un pacte adjoint, ont la possibilité d'effectuer des retraits pour son compte. **À sa majorité**, il pourra disposer de son capital. Le pacte adjoint vous permet de fixer vous-même l'âge auquel votre petit-fils percevra ce capital (entre 18 et 25 ans).



## Avec Tremplin Mutex Plus, l'épargne est-elle sécurisée ?

Les versements que vous effectuez sont investis sur un fonds en euros. **Les intérêts sont définitivement acquis** et produisent eux-mêmes des intérêts en présence d'un taux de rendement positif. L'épargne est cependant soumise annuellement à des frais sur encours.

## Qu'est-ce qu'un pacte adjoint ?

C'est **un document qui prévoit les modalités d'emploi et de disposition de votre donation** dans le cadre d'une souscription Tremplin Mutex Plus. Si vous souhaitez réaliser une donation, votre conseiller vous aidera pour simplifier vos démarches. Il vous fournira les documents nécessaires : le formulaire à adresser à l'administration fiscale et un pacte adjoint qui fixe les conditions de la donation.





# TREPLIN MUTEX PLUS

POUR VOTRE ÉPARGNE,  
CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ ET  
LA LIQUIDITÉ

## Une mutuelle proche de vos préoccupations

**Tremplin Mutex Plus** est diffusé exclusivement par le réseau mutualiste. Votre mutuelle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relatives à votre protection et celle de vos proches.

Forte de ses valeurs fondées sur la solidarité et l'entraide, votre mutuelle vous garantit un accompagnement de proximité et de confiance. Elle vous apporte un savoir-faire et des services reconnus par tous et agit chaque jour afin de vous offrir écoute et conseils.

**Tremplin Mutex Plus** est un contrat d'assurance-vie individuelle à adhésion facultative. Vous disposez d'un droit de renonciation de 30 jours calendaires à compter de la date de signature du bulletin d'adhésion.

Données à la date du 31/01/2020 - Document à caractère promotionnel.

---

### ASSUREUR DES GARANTIES :

#### MUTEX

Société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040  
Siège social : 140 avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon cedex